**Section 0. Avis d’Appel d’Offres (AAO)**

***Ministère de la Fonction Publique et du Travail (MFPT)***

***Office National de la Médecine du Travail (ONMT)***

*AAO N° :* ***003/ONMT/******CPMP/ FONCTION PUBLIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE /23***

***Pour***

***la fourniture d’une unité médicale mobile et des équipements médicaux en deux (02) lots distincts au profit de l’ONMT***

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) paru sur le site de l’ARMP (www.armp.mr) le 18 mai 2023.
2. **L’Office National de la Médecine du Travail (ONMT**) a obtenu dans le cadre de l’exécution de son budget **2023** des fonds, afin de financer son plan d’action*,* et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de ***la fourniture d’une unité médicale mobile et des équipements médicaux en deux (02) lots distincts au profit de l’ONMT* :**

**Lot n°1 :** **Fourniture d’une unité médicale mobile ;**

**Lot n°2 :** **Fourniture et installation des équipements médicaux**

Le délai d’exécution (livraison, installation, mise en service et formation) ne dépasse pas six (06) mois pour le lot1 et soixante (60) jours pour le lot2.

1. **L’ONMT**sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **ces équipements en deux (02) lots distincts**.
2. Le présent appel d’offres est un **Appel d’Offres Ouvert National** tel que défini dans la loi 2021-024 du 29/12/2021 portant code des Marchés publics.
3. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de de l’ONMT, et prendre connaissance des documents d’Appel d’Offres à l’adresse mentionnée ci-après : **Siège l’Office National de la Médecine du Travail (ONMT) sis à l’Ilot N.O.T lot No : 604 BIS - 631, Tél : +222 45 25 13 08 - Fax : +222 4525 13 30 – Nouakchott – Mauritanie, de 08 à 17 heures.**
5. Les exigences minimales en matière de qualification sont :

**Capacité Financière**

* Avoir réalisé un chiffre d’affaires annuel moyen certifié par expert-comptable membre de l’ordre national des experts comptables pour les fournitures similaires au cours des trois dernières années (2020-2021-2022) correspondant au moins au 26 000 000 MRU (vingt-six millions MRU) pour le lot1 et 12 000 000 MRU (douze millions MRU) pour le lot2.
* Fournir une attestation bancaire libre prouvant la disponibilité de la capacité d’autofinancement de l’entreprise à hauteur de 7 000 000 MRU (sept millions MRU) pour lot1 et 5 000 000 MRU (cinq millions MRU) pour lot2, conformément au modèle.

**Capacité Technique :**

Le Candidat doit prouver, documentation à l’appui, qu’il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

* Avoir réalisé, à titre de fournisseur principal au cours des cinq dernières années (2018, 2019, *2020, 2021 et 2022)*, deux marchés similaires en nature (fourniture et installation de radio d’imagerie numérique et fourniture et installation des équipements de laboratoire médical au profit d’une institution médicale publique) pour le lot n°1 et (fourniture et installation des équipements de laboratoire médical au profit d’une institution médicale publique ) pour le lot n°2 , dont la valeur unitaire de chacun est égale à six millions MRU (6 000 000 MRU) au moins, prouvés par des attestations de bonne fin d’exécution et des procès-verbaux de réception provisoire sans réserves ou définitive signés par les maîtres d’ouvrage ou leurs représentants (institution médicale publique*)*

Nb : les pages des gardes et les pages des signatures des contrats doivent être obligatoirement fournies.

* Disposer d’un service après-vente décrit à la clause 5.4 du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres (RPAO), voir le document d’appel offres pour les informations détaillées.
1. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d’Appel d’offres complet à l’adresse mentionnée ci- **Siège l’Office National de la Médecine du Travail (ONMT) sis à l’Ilot N.O.T lot N o : 604 BIS - 631, Tél: +222 45 25 13 08 - Fax: +222 4525 13 30 – Nouakchott - Mauritanie à compter de la publication de l’avis d'appel d'offres contre le paiement d’un montant de dix mille N-Ouguiyas (10 000 MRU)** **non remboursable versé exclusivement au Trésor Public.**
2. Les offres devront être rédigées en langue ***française***et devront être déposées à l’adresse suivante : **Siège de la Commission de Passation des Marchés Publics *CPMP/ FONCTION PUBLIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE* sis à l’ancien siège de la Direction Générale de la Fonction Publique, Avenue de l’indépendance, en face de la Place de la liberté, NOUAKCOTT –MAURITANIE Tél : 26 54 59 45–Fixe : 45 24 04 13, E-Mail : cpmp.mfpt@gmail.com**. Au plus tard le **29 Novembre 2023** **à 12H00**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
3. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l’ouverture des plis et, à l’adresse : **Siège de la Commission de Passation des Marchés Publics *CPMP/ FONCTION PUBLIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE* sis à l’ancien siège de la Direction Générale de la Fonction Publique, Avenue de l’indépendance, en face de la Place de la liberté, NOUAKCOTT –MAURITANIE Tél : 26 54 59 45–Fixe : 45 24 04 13, E-Mail : cpmp.mfpt@gmail.com, le 29 Novembre 2023 à 12H00***.*
4. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d’un montant de :**trois cent vingt-cinq mille (325 000 MRU) pour lot1 et de cent trente mille (130 000 MRU) pour lot2**  ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres.
5. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
6. Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour l’un ou l’ensemble des 02 lots et peuvent être attributaire d’un ou l’ensemble des 02 lots
7. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC)
8. Les avis et décisions portant sur ce DAO peuvent être consultés sur les sites respectifs de l’ARMP [www.armp.mr](http://www.armp.mr) et celui de la fonction publique [www.fonctionpublique.gov.mr](http://www.fonctionpublique.gov.mr)

**Le Directeur Général**

**El Moustapha El Ghazwany**